

Avis d'appel à Concurrence : Installations photovoltaïques

Vérification d'absence de manifestation d'intérêt concurrent pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture, suite à la réception d'une manifestation d'intérêt spontanée pour 2 bâtiments, propriété d'Annonay Rhône Agglo.

Porteur de Projet : A Nos Watts

Plus d'information sur : <https://www.anoswatts.fr/>

Présentation des sites :

Adresse exacte :

- Toiture projet de reconstruction Salle Régis Roche

Situé Rue Emile Bouschon - 07100 ANNONAY

Coordonnées : 45.25252, 4.67351

- Toiture Abattoirs

Situé 81 route de la Roche Péréandre - 07100 ANNONAY

Coordonnées : 45.23323, 4.67508

Parcelle cadastrale :

Régis Roche : parcelle n°0017 section AE

Abattoirs : parcelle n°0081 section AS

Propriétaire : Annonay Rhône Agglo

Activité envisagée :

Production d'électricité photovoltaïque en toiture avec injection en totalité et possible auto-consommation collective.

Caractéristiques des toitures : exposition, surfaces, inclinaison

Régis Roche : 2000 m², toiture terrasse

Abattoirs : 800+900m², toiture terrasse

Puissance installée maximale :

Régis Roche : 350 kWc

Abattoirs : 140+160 kWc

Caractéristiques du titre domanial envisagé : durée maximale, redevance obligatoire

Pour les deux sites, la mise à disposition du site prendra la forme d'une Convention d'Occupation Temporaire, non constitutif de droits réels, dont la durée sera de 30 ans. Il donnera lieu au versement d'une redevance d'occupation (0,10€/m² équipé).

Date limite de manifestations d'intérêt concurrent :

Au plus tard le : **9 décembre 2024** (soit un mois après la diffusion).

Renseignements complémentaires :

Demande par mail auprès de **jeanne.magnan@annonayrhoneagglo.fr**, ou 0475691086, Service transition écologique d'Annonay Rhône Agglo.

Contenu du dossier candidature :

Présentation de la société candidate, ses moyens et capacités techniques, ses références, son chiffre d'affaire,

Contenu du dossier offre :

Pans de toitures envisagées, Orientation, ensoleillement retenu, solution de pose retenue, puissance électrique nominale, production annuelle, surface de panneaux, matériels envisagés (panneaux photovoltaïques, supports, onduleurs, matériels électriques, ...), aménagements et autres travaux nécessaires notamment de raccordement; montant prévisionnel de l'investissement plan de financement, projet d'exploitation prévisionnel sur la durée du contrat, montage juridique sollicité, proposition financière (montant de la redevance proposée, partie fixe et partie variable).

Critères d'attribution :

40 % : qualité de la proposition (caractéristiques des installations, qualité structurelle et esthétique des installations ou des équipements, qualité des matériaux, qualité des travaux et aménagements proposés) ;

30 % : solidité de la candidature (capacités professionnelles, expériences et références) ;

15 % : ancrage locale de la structure et implication citoyenne dans le projet ;

10 % : montant de la redevance projetée sur la durée de l'occupation ;

5 % : fournisseurs locaux